

Dates des versements pour 2026

Pour vous assurer de toucher votre rente au moment voulu, veuillez retourner votre document d'options de retraite dûment rempli et signé au Régime de retraite des CAAT

Retournez votre document au plus tard à 15 h le :	Pour que votre premier versement de rente soit effectué le :
13 janvier	30 janvier
9 février	27 février
13 mars	1 ^{er} avril
14 avril	1 ^{er} mai
12 mai	1 ^{er} juin
11 juin	30 juin
14 juillet	31 juillet
13 août	1 ^{er} septembre
11 septembre	1 ^{er} octobre
13 octobre	30 octobre
12 novembre	1 ^{er} décembre

N'oubliez pas, votre premier versement pourrait être retardé si nous recevons votre document d'options de retraite après la date indiquée ci-dessus, ou si vos documents sont incomplets. Les versements de votre rente ne peuvent pas commencer avant la date de votre départ à la retraite. Consultez votre trousse de retraite pour obtenir plus de détails.